

Dire, faire et savoir.

Remarques sur leurs relations à l'occasion des « discours d'expérience »¹

Ph. Astier. Maître de conférences (Université de Lille 1 / CNAM)

Résumé

Avec la notion de compétence, l'action est présentée comme une mobilisation de ressources diverses en vue d'un but défini dans un contexte donné. Parmi celles-ci, les savoirs, notamment professionnels, sont l'objet d'un intérêt spécifique puisque de leur formalisation et de leur transmission dépendrait une efficacité particulière des activités. Or, ce point est des plus délicats : on l'envisage du triple point de vue des contextes, des activités et des effets de la formalisation pour questionner à la fois sa fonction de légitimation et potentiel « d'actionnabilité » des savoirs mentionnés.

Mots-clefs : action ; savoirs ; énonciation ; communication

L'affirmation des relations entre action et savoir est générale. Ceci est d'autant plus remarquable que ces termes s'opposent volontiers au moins dans la culture occidentale contemporaine: à l'action la mobilisation subjective, l'engagement corporel, la confrontation à la variété, la fugacité, aux savoirs, au contraire, l'activité mentale, la mise en patrimoine, notamment sous la forme langagière, l'émancipation du contexte et, corrélativement, la transmission éventuelle. L'engagement dans l'action ouvre la voie au vécu, au ressenti, au perçu et, par là au souvenir lequel est régulièrement distingué des savoirs. La confrontation aux savoirs ouvre la voie aux apprentissages, aux reformulations exactes ou erronées, aux tâtonnements, aux hésitations, rectifications et ratifications. Mais il semble bien qu'il n'y ait nulle voie royale menant de l'un à l'autre et justifiant cette représentation qui leste toute action d'un savoir approprié. L'expérience, objet d'un intérêt renouvelé, apporte sa contribution au débat en ce qu'elle est incontestablement une forme de connaissance imputée aux engagements des acteurs dans les situations. Mais il n'est pas certain qu'elle ait le statut des savoirs tels qu'on vient de les envisager. Elle se présente plutôt comme l'affirmation subjective d'une élaboration personnelle à partir de ces engagements. Dès lors, il y a un problème crucial relatif à cette articulation, toujours postulée et jamais avérée, entre action et savoir et, du coup, sur la nature même et la pertinence de la distinction opérée.

Ce problème tel qu'on va l'aborder est, en fait, double :

- d'une part il s'agit de la dualité de formes de connaissance dont plusieurs auteurs ont proposé des formulations différentes : il y aurait ainsi des connaissances mobilisées au cœur des actions, ayant un champ de validité local, parfois extrêmement réduit dans le temps et l'espace, parfois revalidé systématiquement lors d'usages successifs, parfois concaténé dans des « cours d'actions » spécifiques. Ils ne font pas l'objet de mise en langage dans la mesure où cela n'est nullement nécessaire à leur pertinence ou leur efficacité et où leur transmission s'accommode d'autres voies. Il y aurait également des connaissances organisées en champ conceptuels, disciplinaires ou professionnels, dont l'extension est définie

¹ Ce texte se fonde sur deux recherches l'une publiée en 2004 (Barbier, Galatanu) l'autre, conduite récemment avec l'ANACT, à paraître fin 2005.

rigoureusement et qui existent sous une ou plusieurs formes symboliques et notamment langagière².

- D'autre part, il y a la question du lien entre l'acte de référence³ et l'acte de discours à son propos. De ce point de vue, nombre de recherches⁴ se fondant sur des champs théoriques et des choix épistémologiques différents, convergent pour souligner l'écart entre l'action et le contenu des énoncés. Ces auteurs soulignent la nécessité de prendre en compte le caractère tacite, la dimension préréfléchie des actions dans lesquelles des savoirs sont ensuite identifiés.

Enfin, on soulignera que les institutions ne sont pas des cathédrales de silence attendant la formulation de discours des acteurs à propos de leurs actions et des savoirs qu'ils y relient, dans une neutralité plus ou moins accueillante : il n'y a pas d'organisations en état « d'asepsie sémantique ». Au contraire, partout, d'autres discours sont candidats au statut d' "énoncés de l'action": compte-rendu, témoignages se présentant comme récit de l'action elle-même, prescription de l'action, représentation idéale de celle-ci, intentions, normes. Ainsi l'univers organisationnel est saturés de discours, de signes, de significations proposées avec plus ou moins de force, voire de violence. Toute prise de parole est, alors, aussi, prise de pouvoir, prise de risques et prise de position au sein d' « agoras » les plus diverses. C'est cet espace, ce moment et cette activité que l'on va considérer dans les lignes qui suivent. On s'y risque sous trois perspectives: l'analyse de ces contextes, l'activité des sujets qui s'y engagent et les effets de l'énonciation. On se limitera, dans ce propos, à ce que l'on désigne comme savoirs d'action, c'est à dire la formulation, par un acteur, d'un énoncé relatif à l'action professionnelle et considéré par lui comme élaboré dans celle-ci et bénéficiant d'une efficacité particulière (Barbier, Galatanu 2004 p.22).

1. Les contextes d'énonciation

Les savoirs d'action supposent la construction de contextes d'énonciation: ils dépendent d'un cadre organisé pour cette prise de parole. Dès lors, on peut les envisager selon l'étagage qu'ils proposent:

- certains mettent en œuvre un dispositif tiers, spécifiquement construit pour une telle activité, dans le cadre d'une recherche ou d'une intervention institutionnelle. Ces dispositifs s'apparentent à bien des égards à ceux qui se multiplient dans la perspective de formalisation de l'expérience professionnelle auxquelles les pratiques de management ont recours (démarches qualité, analyses des activités, constitution de référentiels d'emploi ou de compétences...). Dans tous les cas le dispositif est « étranger » à l'organisation et au métier (soit externe, soit importé soit adapté-créé). Ce point est important en termes de protection de l'activité énonciative mais également de compréhension des énoncés puisque les interlocuteurs sont extérieurs au métier, à l'organisation et aux cultures;
- d'autres se fondent sur des "agoras professionnelles" regroupant la diversité sociale de la profession, voire des professions connexes⁵. Dans ce cas, les destinataires sont des pairs ou du moins des "gens du métier": la question de la protection des sujets, des enjeux de l'énoncé, de la charge identitaire qui y préside et des

² On peut se référer, notamment à la distinction proposée par G. Vergnaud (1999) entre « forme prédicative » et « forme opératoire » de la connaissance .

³ Entendu ici, non pas au sens de modèle ou de norme mais au sens de « celui dont on parle »

⁴ On peut se référer notamment aux travaux de Y. Clot, J. Leplat, Y. Schwartz, J. Theureau, P. Vermersch. (CRF 2000)

⁵ Comme les conférences de consensus des professions paramédicales ou les ordres et associations professionnels.

évaluations et débats auxquels elles donnent lieu, est bien différente du cas précédent. On fera volontiers l'hypothèse que la question de la compréhension s'y pose tout autant, bien que d'une façon spécifique. Dans ces cas, l'activité a pour finalité le débat et la décision;

- il nous semble qu'une troisième forme de contexte se rencontre, étayé cette fois sur la relation didactique: le novice, à qui est destiné l'énoncé, n'est plus vraiment un tiers, étranger au monde professionnel, ni toutefois reconnu comme un acteur à part entière de celui-ci. Il doit comprendre l'énoncé par l'énonciation elle-même et la situation. La question de l'enjeu identitaire de l'énonciateur et de la compréhension entre les acteurs s'y joue d'une façon à nouveau spécifique;

Plus qu'une typologie sommaire des contextes d'énonciation, les remarques précédentes soulignent le lien entre le contexte, l'identité des acteurs et le but de l'activité dans des configurations diverses : c'est de cette pluralité qu'il faut rendre compte. Toutefois, certains éléments sont récurrents : la constitution de « rôles » entre les partenaires (énonciateur / destinataire), le lien de chacun avec la référence des énoncés et la culture qui leur donne sens et la question de la compréhension qui intervient doublement : comme intention communicative de l'énonciateur et comme activité spécifique de l'interlocuteur.

Mais, dans tous les cas, demeure le risque de la formulation⁶ d'autre chose qu'un savoir d'action, une intention, un idéal, une prescription de celle-ci par exemple. Le contexte est, alors, un des premiers éléments d'influence des protagonistes : en fait, il constitue déjà une reconnaissance de l'énonciateur comme sujet détenteur de savoir. C'est évidemment le cas dans les situations où il est institutionnellement défini ainsi, comme dans le tutorat. C'est également le cas dans les dispositifs où il est fonctionnellement défini ainsi par les dispositifs sociaux évoqués. En ce sens, **le contexte lui-même comporte une reconnaissance sociale portant sur le sujet**⁷.

Ceci est important car la sollicitation identitaire est forte de la part du dispositif. En effet, en tenant ces discours sur leurs propres actions, les sujets se posent nécessairement en **garants de leurs énoncés** dans la mesure où ni les savoirs disciplinaires ni les institutions n'assurent une telle garantie ou ne définissent un consensus à leur propos.

En fin de compte, on pourrait alors considérer que tout contexte peut donner lieu à énonciation de savoirs d'action

- s'il assure la reconnaissance du sujet comme détenteur de savoir, condition de la prise de parole;
- si le destinataire contribue à cette reconnaissance par son intervention;
- si le dispositif protège l'énonciateur ou si ce dernier le ressent comme tel.

2. Spécificité de l'activité d'énonciation des savoirs d'action

Les travaux sur les rapports entre l'action et le discours, interdisent de penser qu'il correspondrait à une "vocalisation" d'une forme discursive préétablie, disponible dans la conscience du sujet et qui n'attendrait que le contexte favorable pour pouvoir être dite. Au contraire, ils insistent sur le fait qu'un tel énoncé est le résultat d'une ou plusieurs activités dans ce cadre de la situation⁸ de communication que les sujets construisent dans le contexte proposé. On se rangera, pour notre part, à cette perspective et l'on s'attachera, alors, à

⁶ Volontaire, pour s'affranchir de la situation créée, ou involontaire, du fait de la dimension pré-réfléchie de l'action.

⁷ Dans l'étude conduite avec l'ANACT, il apparaît bien, que tout dispositif mis en place par l'entreprise définit des « bénéficiaires » et des « exclus », des « nantis » (de savoirs) et des « démunis ».

⁸ On se rallie ici, à la notion de situation comme redéfinition (Leplat J. 1997) du contexte par un sujet singulier en fonction de ses caractéristiques, buts et motifs.

appréhender une telle activité, notamment celle de l'auteur de l'action, sujet de l'énonciation du savoir qui y est relatif. Trois éléments caractérisent ces énoncés et permettent d'envisager l'activité correspondante.

La généralisation

Si les actions sont toujours, pour une part, singulières, les savoirs sont toujours généraux. C'est le cas des savoirs académiques, organisés autour de concepts reliés au sein de réseaux. Cela nous semble également le cas des savoirs d'action, énoncés dans des formes de généralisation qui les distinguent du récit des actions et les rapprochent, sur ce point, des autres types de savoirs.

On le trouve, par exemple, dans l'utilisation de formes telles que "il faut", "il y a" : l'une sur le registre de la prescription, l'autre de la description, présentent, la caractéristique de s'extraire de la situation évoquée, pour porter l'énoncé à un degré de généralité le distinguant de la situation de référence. En fait, **le discours ne dit pas l'action, mais la présente au travers d'un prototype** (Dubois 1991).

En formulant le savoir d'action relatif à telle ou telle intervention professionnelle, le sujet ne rend donc pas compte de l'effectivité de l'action dont les destinataires ont été éventuellement témoins mais leur adresse des éléments de présentation et de justification de cette pratique notamment en faisant référence à des éléments absents de la situation mais évoqués par le discours. Bien des aspects sont négligés alors non pas parce qu'ils sont négligés dans l'action effective ou parce qu'ils sont méconnus du sujet mais parce qu'ils sont écartés dans la dynamique de communication qui le réunit aux destinataires auxquels il s'efforce de faire comprendre cet usage particulier. En ce sens, chaque énoncé est, pour une part, inédit.

Par là les sujets énonciateurs sous-entendent que l'action et la situation qui sont évoqués ne sont que des occurrences d'une classe qui, comme telle, peut donner lieu à un **modèle d'action**, lequel peut se formuler. Ceci atteste du fait que si le sujet classe une occurrence singulière sous une généralité de formulation, c'est qu'il établit des liens entre les uns et les autres. P. Vermersch (op.cit) est particulièrement critique à l'égard de ces formulations "en général" et doute de leur lien avec l'action elle-même. On peut le suivre sur ce point sans pour autant disqualifier de tels énoncés. En effet, on peut concevoir que leur fonction ne soit pas de rendre compte de l'action effective et encore moins de l'activité comme mobilisation subjective, mais des principes que le sujet définit comme présidant à l'organisation de celle-ci en tant qu'elle peut être définie comme occurrence d'un modèle. En ce sens, **les savoirs d'action sont des organisateurs non de l'action elle-même mais de la représentation que le sujet en adresse à autrui**. Ils sont des éléments d'ostension structurant la représentation publique proposée (Sperber ; Wilson 1989). Il se peut donc fort bien qu'il existe des différences entre l'action effective et le savoir énoncé. C'est, dans notre perspective, que la référence des discours tenus n'est pas la même.

Ceci est, peut-être, renforcé encore par un second trait des énoncés. Il s'agit de l'utilisation des différents temps et modes grammaticaux, au delà, autant qu'on puisse en juger, de la mention de différence de référence. En fait, les sujets peuvent parler au présent, au passé, à l'infinitif de la situation, précisément parce qu'ils en sont dégagés et la reconsidèrent d'un point de vue qui n'est plus celui de l'agent mais celui du sujet communicant. C'est d'ailleurs ce point de vue qui permet de mettre en perspective, dans le même discours, différentes situations comme autant de variables d'un même modèle, comme on le voit, par exemple, avec les formulations du type « soit...soit... ». Chaque situation est, ainsi, plus ou moins proche de ce prototype.

L' affirmation identitaire

Ceci permet de comprendre un troisième trait de ces énoncés : **le processus de généralisation nécessaire pour la transformation des compétences en savoirs s'accompagne d'un**

processus corrélatif, de resingularisation non plus de l'action et de la situation mais de l'énoncé. On peut alors souligner la différence d'avec les savoirs académiques qui, eux, ne supposent nulle resingularisation, leur validité étant socialement reconnue. Dans le cas des savoirs d'action, celle-ci est, au moment de l'énoncé, subjectivement reconnue et proposée à la validation sociale ou, tout au moins, au débat. On peut comprendre l'enjeu identitaire pour celui qui s'engage et donc qu'il puisse aussi esquiver une telle épreuve en énonçant non des savoirs d'action mais ces autres formulations qui y sont relatives et qui exigent de sa part un engagement moindre. On comprend également, dans cette perspective, que l'identité du destinataire puisse modifier considérablement les enjeux de l'énonciation et donc l'activité à laquelle le sujet se livre.

On trouve donc une autre composante de cette activité permettant la transformation des compétences en savoirs. Elle vise à munir les énoncés de marques de subjectivation pour les manifester comme résultats de l'activité d'un sujet défini, engagé dans une activité de communication. La subjectivation qui se manifeste ici, porte la garantie de l'énoncé que l'on a évoquée. Par ces formulations, l'énonciateur "signe" les énoncés généraux qu'il prononce sur le fond de l'identité affirmée entre le sujet agissant évoqué et le sujet communiquant (Ricoeur 1990)

L'intention communicative

Si l'on considère les savoirs d'action comme des énoncés, on doit considérer qu'ils sont adressés à un destinataire dont l'identité n'est jamais anodine. On est alors conduit à envisager l'hypothèse d'une **pluralité de destinataires** (ou, si l'on peut dire, de "destinations") pour ces discours. Un premier destinataire est l'interlocuteur: les chercheurs et les professionnels participant au dispositif constituent ceux que l'on désignera comme les **destinataires de premier rang (ou interlocuteurs)**, ceux à qui le sujet s'adresse directement que ce soit oralement ou par écrit. Il sont définis comme les réceptonnaires du discours. Mais, au travers d'eux, le sujet s'adresse à d'autres, que l'on qualifiera de **destinataires de second rang**. Cela est manifeste dans les cas où l'ensemble de la profession ou certains groupes⁹ la composant sont également visés.

On retrouve là, nous semble-t-il, les notions de polyphonie et de dialogisme, telle que les développe M. Bakhtine (1984) où le discours du sujet réfère non seulement à son objet mais réplique également à d'autres discours tenus par d'autres sujets à ce propos et auquel il répond. Ceci permet de comprendre, pour une part, les enjeux identitaires de l'énonciation déjà évoqués. Ceci indique aussi que l'activité du sujet ne s'épuise pas dans la prise en compte de l'interlocuteur mais se définit en fonction de tous ceux le message vise en s'adressant à son partenaire de l'interlocution.

Il nous semble, en outre, qu'il y a un **destinataire de troisième rang**, pour ces discours. Il s'agit du professionnel agissant, pouvant mettre en acte le savoir énoncé. Cette représentation d'un modèle d'agent paraît essentielle pour l'énonciation en ce qu'elle apporte un étayage à la généralisation de actions, contribue à la définition de ce qui doit être rendu manifeste à autrui pour la compréhension, et offre le support à la validation pragmatique que suppose la notion de savoir d'action: la "vérité" de ces savoirs c'est leur efficacité. En ce sens, la mise en public ne suffit pas, sans doute, à leur validation, il s'y ajoute, si l'on peut dire, l'exigence de "mise à l'épreuve"¹⁰ du savoir énoncé.

Cette pluralité de destinataires a pour conséquence que l'énoncé peut être appréhendé comme un **compromis** entre ce qui est destiné à chacun et les représentations de l'action et de la

⁹ Comme par exemple on a pu l'observer, lors de recherches antérieures, entre « les jeunes » et « les anciens », « ceux de l'atelier » et « ceux des bureaux »...

¹⁰ Ceci soulignent la spécificité des savoirs d'action qui se légitiment par l'épreuve face à ceux, savoirs scientifiques notamment, qui se légitiment par la preuve.

situation que le sujet élabore. Ce compromis constitue ainsi une activité particulière. Une telle situation paraît très générale et nous semble fournir une troisième composante de cette activité des sujets pour transformer les compétences en savoirs.

3. Les effets de l'énonciation

Etant une activité sociale organisée, l'énonciation de savoirs d'action a pour finalité de produire des effets. Par ailleurs, ceux qui se produisent ne se limitent pas à ceux visés par les dispositifs mis en place. Moins que d'en dresser une liste, on envisagera successivement, les effets de l'énonciation sur les énoncés eux-mêmes, sur les contextes d'énonciation, sur les destinataires à qui ils sont adressés et sur le sujet qui les énonce.

Effets sur les énoncés

La communication de savoirs d'action a pour effet premier de fournir une forme objectivée, publique, socialement partagée à une caractéristique psychique, subjectivement construite par un sujet singulier (l'expérience ou la compétence). Du coup, ils échappent potentiellement aux circonstances de leur formulation et à l'occurrence à laquelle ils réfèrent, au dispositif dans lequel ils s'énoncent et au sujet par lequel ils acquièrent ce statut.

Cette émancipation organise ainsi la transition entre les compétences comme "attributs du sujet" signant son engagement singulier dans l'action, à celui « d'objet de connaissance » partageable, transmissible, critiquable. C'est ce qui permet d'assurer des fonctions de référence, ou d'objet de débat. C'est également ce qui lui permet d'être support de communication à propos de l'action. Comme forme publique, il devient disponible pour être "expatrié" hors des circonstances de l'action à laquelle il réfère ou de celles présidant à son énonciation. C'est parce que le savoir peut ainsi être transporté hors du cadre du dialogue où il est dit, qu'il devient transmissible.

Une telle propriété n'est sans doute pas étrangère à la généralisation des dispositifs de formalisation et de verbalisation de l'action ni à l'injonction de communication de l'expérience qui pèse, de façon croissante, sur les sujets engagés dans les situations de travail, de formation et, plus largement de transitions professionnelles. En effet, la "mobilité" permise par l'énoncé, a pour corrélat, la commensurabilité: en ce sens, l'énonciation des savoirs d'action participe de ce que l'on peut observer comme une tendance très générale de la gestion des actions collectives: la mise en commensurabilité de la singularité des interventions humaines dans des contextes définis avec des cadres sociaux intégrateurs et référents, pouvant ainsi faire lien¹¹ entre différentes pratiques, différents sujets, différents groupes. Qu'on l'envisage sous l'angle des modes de gestion, comme s'y essaye la gestion des ressources humaines, la construction de référentiels, la codification de "bonnes pratiques", "l'extraction" de compétences, ou sous celui des éléments d'organisation et de cohésion sociale, on trouve toujours cette nécessité d'une conversion de l'organisation individuelle des actions à des formes publiques pouvant en rendre compte. L'énonciation des savoirs d'action nous paraît constituer un des opérateurs y intervenant, laissant au sujet lui-même la charge et la responsabilité de cette transformation.

Un point commun à ces différentes modalités, est de guider la pensée d'autrui. En ce sens, les énoncés sont organisés dans cette perspective. Ils constituent des repères pour la gestion de l'action (et non pour l'action elle-même) et ne visent donc pas à dire ce qui l'organise mais à influencer autrui dans son propre engagement dans l'action en constituant en éléments saillants certains aspects de la situation et de l'action. Ils constituent des interprétations d'une situation qu'un sujet propose, à autrui, comme cadre d'interprétation d'une autre au moyen d'une représentation publique faisant ostension de ces éléments interprétatifs.

¹¹ Ces liens peuvent être de nature variée: harmonisation, coopération, unification, évaluation....

Effets sur les contextes d'énonciation

Dans cette perspective, les savoirs d'action interviennent en ratification des contextes permettant leur énonciation: attestant de la compétence des sujets, ils justifient le cadre qui permet sa transformation. Ceci permet également de comprendre l'attention et le prix que leurs promoteurs (intervenants, chercheurs, journalistes) y accordent: la reconnaissance et la valorisation des savoirs et des sujets est corrélative de celle du dispositif adopté. Ceci indique qu'une analyse des contextes ne peut se limiter à la situation de communication créée, voire à l'interaction. Ce niveau d'analyse est solidaire d'autres, portant sur les éléments institutionnels et sociaux définissant un tel cadre.

Effets sur les destinataires

On peut sans doute distinguer les effets en fonction du type de destinataire que l'on a précédemment identifié. Les interlocuteurs, ou destinataires de premier rang, étant situé dans le contexte de communication, participent des éléments qui précèdent: ils bénéficient de la légitimation par l'énoncé, de leur présence et de leur action. Chaque fois qu'il s'agit d'un tiers au champ professionnel, l'effet de l'énoncé est alors de permettre une nouvelle activité le prenant pour objet. Il s'agit de discours tiers, tenus à propos des savoirs énoncés, selon une logique qui est défini par le statut de chacun (chercheur, consultant...). Prendre l'énoncé comme objet de l'activité est une perspective également ouverte aux membres du champ professionnel, notamment destinataires de premier et de second rang: des énoncés sont confrontés à d'autres énoncés et leur validité est jugée, évaluée, discutée. Dans ces cas, les savoirs d'action sont confrontés, à des degrés de généralités variables, à d'autres savoirs proposés par d'autres sujets, par exemple pour définir des consensus et des normes de pratiques¹².

Il nous semble que les savoirs d'action disposent d'un second effet potentiel auprès des professionnels concernés. Ils proposent l'action en ratification de leur contenu. Ceci suppose une activité complémentaire du destinataire pour élaborer une représentation privée de la représentation publique qui leur est transmise en relation avec un contexte spécifique (celui où agir) dont l'énonciateur ne peut avoir qu'une idée partielle. Ainsi, un des effets de l'énoncé est d'inviter le destinataire à développer une activité de resingularisation (compréhension), corrélative de l'activité de généralisation de l'énonciateur.

Effets sur les partenaires de la situation de communication

Si, comme on a tenté de le montrer, l'énonciation des savoirs d'action suppose une activité spécifique de l'énonciateur dans un contexte particulier, elle produit des effets à l'égard du sujet lui-même.

L'énoncé affirme, éventuellement implicitement, le lien entre ce qui est dit et ce qui fut fait. Il propose¹³ donc la construction d'une posture réflexive vis à vis de l'action et permet ainsi sa mise en représentation, de façon consciente et explicite. Ce premier effet se double donc d'un second tenant à la pluralité de destinataires: ceci conduit le sujet à construire l'énoncé dans une pluralité d'adresses afin de permettre la compréhension d'autrui et la validation pragmatique à laquelle il prétend. Ceci conduit à reconsidérer l'action sous différents points de vue et donc de penser l'action comme susceptible de plusieurs redescriptions à unir: il s'agit là d'une contribution importante à l'activité de généralisation que l'on a précédemment identifié et qui peut donc être analysée comme un effet de la pluralité de destinataires.

¹² Le rapport entre énonciation et normalisation voire codification de l'action est développée dans ANACT (2005) à partir notamment d'une entreprise de logistique.

¹³ Ceci n'est jamais assuré et nous semble dépendre des « reconnaissances » apportées par le contexte et de l'étayage offert par l'interaction, faute de quoi ce sont les discours institués qui sont énoncés.

Elle s'accompagne d'un troisième effet, provenant largement du contexte, qui est la reconnaissance de savoir, éventuellement hors ou contre les reconnaissances dominantes dans le champ professionnel considéré. Une telle reconnaissance a pour effet de renforcer l'affirmation de singularité et l'éventuelle revendication identitaire dont elle peut s'accompagner¹⁴.

Enfin, on peut souligner un quatrième effet, lié à la reconsidération des actions. Celles-ci sont "lestées" de savoir par l'énoncé: le sujet les définit à travers lui et le présente donc comme le meilleur candidat pour en rendre compte, même s'il n'en constitue pas, ipso facto, l'organisateur. Le savoir est moins structure que représentant (tenant-lieu Ricoeur op.cit.) dans la situation de communication de ce qui est mis en exergue de la représentation de la situation de référence.

Conclusion : l'actionnable et le légitime

L'ensemble de ces éléments conduit à envisager que les énoncés étant, toujours, pour partie inédits, les savoirs sont élaborés dans et par l'énonciation (comme acte de discours) qui est ainsi un moyen de penser un peu plus loin que l'acte de référence. Ceci permet sans doute les opérations de légitimation qui se développent autour de ces « arènes de signification » que sont les mots (Bakhtine, op. cit.) et plus généralement les symbolisations proposées. Il y a, bien sûr différents régimes de légitimation des savoirs selon les « agoras » où ils sont présentés. Lorsque les savoirs d'action proposent cette dernière comme « épreuve de légitimation », ils sont moins « actionnables » que « crédibles¹⁵ »: la question est en fait de savoir dans quelle mesure tel sujet, avec telles caractéristiques singulières leur accorde un certain crédit et donc peut élaborer une représentation fonctionnelle de ce qui lui est adressé dans le discours tenu, pour agir. Ce qui oriente et définit l'action ce n'est donc pas le savoir, c'est la représentation que le sujet élabore à partir de lui. Celle-ci peut être fort différente de celle détenue par l'énonciateur. Elle peut fort bien associer d'autres représentations détenues par le sujet du fait de sa culture ou de ses expériences antérieures et donc mêler les représentations construites à partir du discours, les représentations élaborées à partir de l'expérience et les représentation « acquises d'occasion » (Stern 1992) notamment par la fréquentation d'autrui. Ceci revient simplement à souligner qu'il n'y a pas de savoirs prédisposés (ni même prédisposant) à l'action mais des intentions des locuteurs et des activités de leurs partenaires.

Bibliographie

- Bakhtine M.- (1984).- Esthétique de la création verbale.- Paris, Gallimard/NRF, pp. 27-210.
Barbier J-M ; Galatanu O. (dir.) (2004) : Les savoirs d'action : une mise en mots des compétences. Paris, L'Harmattan, 324 p.
Centre de Recherche sur la Formation.- (2000).- L'analyse de la singularité de l'action.- Paris, PUF, 265 p.
Dubois D.- (1991).- catégorisation et cognition "10 ans après": une évaluation des concepts de Rosch in: Dubois D. (dir.) Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité.- Paris, Editions du CNRS, pp. 31-53.
Leplat J.- (1997).- Regards sur l'activité en situation de travail. Contribution à la psychologie ergonomique.- Paris, PUF, 263 p.
Ricoeur P.- (1990).- Soi-même comme un autre.- Paris, Seuil, 425 p.

¹⁴ « eppur si muove... » se risquent à dire à chaque fois les énonciateurs de savoirs d'action.

¹⁵ C'est pourquoi la dimension argumentative est centrale dans ces discours : il s'agit toujours d'influencer autrui et de le convaincre.

Sperber D. ; Wilson D.- (1989).- La pertinence. Communication et cognition.- Paris, Ed. de minuit, 396 p.

Stern D.N.- (1992).- Comment le nourrisson pourrait se représenter les modèles relationnels.- in: Mazet P. ; Lebovici S.- Emotions et affects chez le bébé et ses partenaires.- Paris, Eshel, pp. 177-205.

Vergnaud G. (1999).- Le développement cognitif de l'adulte in Carré P.; Caspar P.- Traité des sciences et des techniques de la formation¹⁶. Paris, Dunod, pp. 189-203.

